

29 com', UNE

Juillet 2025

Le magazine de
la Communauté
de Communes
Brionnais Sud
Bourgogne

**10 ans du festival
Saperli'poètes, ça se fête !**

page 4

**Brionnais Sud Bourgogne
distingué comme
Territoire de Culture !**

page 4



Brionnais
Sud Bourgogne

SOMMAIRE

- 2 • Édito de la Présidente
Vœux
- 3-4 • Rétrospective
- 5 • En projet
- 6-7 • Dossiers
- 8 • Reportage
Expression de l'opposition
- 9-10 • Le Saviez-vous ?
- 11 • À votre service
- 12 • Mieux comprendre



Brionnais
Sud Bourgogne

Les élus à votre écoute

La Présidente et les vice-Présidents se tiennent à votre disposition sur rendez-vous : cc@bsb71.fr

Editeur : Communauté de communes
Brionnais Sud Bourgogne -
337 rue des Coquelicots -
Parc d'Activités de la Gare -
71800 BAUDEMONT

Directrice de la publication
et rédactrice en chef :
Stéphanie Dumoulin -
N°ISSN 2740 - 6431

Conception graphique : STUDIOBIS
17 avenue Charles Rousset -
71170 Chauffailles

Impression : Imprimerie Clayettoise
28 rue Lamartine -
71800 La Clayette

EDITO



Mot de la Présidente

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de Brionnais Sud Bourgogne,

Les délégués communautaires viennent de voter au mois d'avril dernier les budgets de la Communauté de communes pour 2025.

Celle-ci affiche de bons résultats financiers (voir page 12) qui nous permettent d'envisager sereinement les investissements en cours et à venir :

- les travaux d'aménagement de la ZAC de la Gare à Baudemont se terminent et cette zone d'activités sera prête à accueillir des entreprises industrielles ou artisanales, en complément de la Zac de la Bruyère à Chauffailles ;
- l'étude concernant la rénovation de la piscine de La Clayette est en cours ; les travaux devraient se réaliser à la fin de la saison estivale 2026, une fois le financement arrêté et toutes les subventions obtenues ;
- les déchèteries de Chauffailles et La Clayette vont être équipées d'un système de contrôle d'accès (barrières et badges), afin de mieux contrôler les apports de déchets en limitant l'entrée aux seuls habitants de Brionnais Sud Bourgogne, ce qui devrait se traduire par une baisse des coûts de gestion.

D'autres projets et investissements importants sont à l'étude : la rénovation du gymnase Julien Coquard à Chauffailles conjointement avec la commune, et son transfert à la Communauté de communes, ainsi que la réhabilitation des locaux du Pôle Enfance Jeunesse à Chauffailles.

L'année 2025 est marquée par la reprise en régie de la compétence tourisme et les 10 ans du festival Saperli'poètes, événement incontournable dans nos communes, qui a contribué entre autres à la belle distinction décernée à Brionnais Sud Bourgogne, première Communauté de communes en France à obtenir la reconnaissance "Territoire de Culture".

Brionnais Sud Bourgogne continue de s'engager aux services de ses habitants et de ses acteurs économiques, grâce à des élus impliqués et des agents motivés qui sont fiers de leur territoire et des actions qui sont menées.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Vœux

Une cérémonie des vœux sous le signe de la convi- vialité et du partage

La Présidente, Stéphanie DUMOULIN, entourée par ses vice-Présidents, a présenté des vœux aux élus et aux partenaires locaux et institutionnels de la Communauté de communes, lors d'une cérémonie organisée salle Léonce Georges à Chauffailles le 21 janvier dernier. Profitant de cette occasion pour évoquer les futurs investissements et projets prévus en 2025, mais aussi pour faire connaître les services rendus à la population, la Présidente a remercié les partenaires et agents pour le travail fourni et salué l'engagement de tous.



Rétrospective

Transfert du siège de la Communauté de communes à Baudemont

Regroupant les services administratifs mais aussi par mesure d'économie, le siège de la Communauté de communes a été transféré à Baudemont, la salle de Conseil de Chauffailles restant à disposition pour réunir les 46 conseillers communautaires.

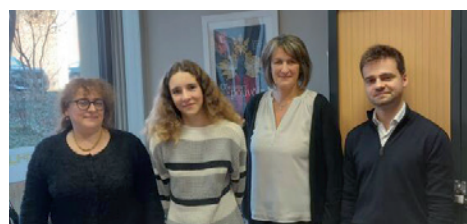
Les services ont donc investi les locaux de Baudemont depuis novembre dernier : accueil, déchets, voirie, direction et administration générale (comptabilité, RH...)

L'adresse du nouveau siège est au 337 rue des Coquelicots - Zone d'Activités de la Gare - BP 51 - 71800 BAUDEMONT.

Le téléphone de l'accueil est identique : 03.85.26.52.20, tandis que **les horaires d'ouverture au public ont été modifiés : désormais du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h à 18h, fermeture le vendredi toute la journée.**



Les locaux au 1^{er} étage de l'ancienne adresse au 4 rue Elie Maurette à Chauffailles seront désormais dédiés à un pôle social : Maison des Solidarités, PMI, Mission Locale, Polemploi...



Justice et engagement citoyen

Une journée enrichissante pour Lilou et la Présidente

Stéphanie DUMOULIN, Présidente de Brionnais Sud Bourgogne, et Lilou ANDRIES, membre du Conseil Communautaire Jeunes (CCJ), ont visité en janvier le Tribunal judiciaire de Mâcon, sur invitation de la Procureure de la République Anne-Lise FURSTOSS, dans le cadre d'une initiative pour accueillir un binôme élu-jeune du CCJ. Reçues par la Vice-Procureure Mme CAPIEZ, et son assistant Elliot ROLLAND, elles ont observé le travail quotidien des services de la procureure, avec les explications de Mme CAPIEZ, puis ont assisté à une audience correctionnelle publique, avec le ministère public représenté par le substitut du procureur, M. Valentin TAILLANDIER. Lilou confie : *"c'était une excellente journée, une expérience enrichissante qui m'a rassurée sur mon futur métier d'avocate. J'ai assisté à un procès et à une assermentation de gendarmes devant le tribunal"*.

Cette journée a été l'occasion de découvrir le fonctionnement de la justice tout en renforçant le dialogue entre élus, jeunes et institutions.

Friche industrielle du centre international de formation Potain

Naissance du nouveau Parc d'Activités de la Gare à Baudemont

La Communauté de Communes poursuit son engagement en faveur du développement économique local. Deux zones d'activités, à Chauffailles et Baudemont, proposent des terrains pour accueillir artisans, entreprises ou commerces.



Le chantier du nouveau parc d'activités de Baudemont s'est achevé en juillet, sur cette friche réhabilitée en zone pour petites industries et artisans. Le siège de Brionnais Sud Bourgogne et l'espace de coworking l'inter'COW y sont déjà implantés. Un espace paysager et un cheminement piéton relieront le lotissement de Baudemont à La Clayette.

41 073 m² sont disponibles à Baudemont, avec des parcelles de 1 660 à 8 400 m², 30 € le m².

Contact : MALSH - M. MAZILLE - 06 19 41 25 60 - l.mazille@malsh.com.

A Chauffailles, la zone des Bruyères propose encore quelques lots à vendre au tarif de 20 € le m² ; Contact : SEMA71 - Kévin REYNAUD - 06 30 03 79 89.

Rétrospective

10 ans du festival Saperli'poètes, ça se fête !

Du 16 au 31 mai dernier, intitulée "Laissez-nous rêver...", l'édition 2025 anniversaire a rassemblé 2 700 spectateurs, sur 17 spectacles et 1 exposition.



Initié par Jean-Claude VASSAN, maire d'Anglure-sous-Dun et vice-Président délégué à la culture, le festival Saperli'poètes a vu le jour en 2015, proposant 4 spectacles, pour le plaisir de près de 200 spectateurs.

Le bouche-à-oreille ayant fait son œuvre, Saperli'poètes a pris son envol et a fait des émules. Depuis l'ouverture placée sous le signe de la bonne humeur, avec karaoké Orchestral à la filature de Varennes sous Dun, et la soirée de clôture au pensionnat de Saint Laurent en Brionnais, mêlant la danse moderne et

traditionnelle, la musique de bal et un dancefloor avec DJ Francky X, cette dixième édition anniversaire a connu un énorme succès. Consultez le programme sur notre site internet, ainsi que celui des éditions précédentes.

Et rendez-vous en mai 2026 pour le prochain festival Saperli'poètes !



City-stades de Saint Maurice et Chassigny : réfection des sols

Implantés sur le territoire entre 2003 et 2005, les city-stades connaissent un vif succès. Lieux privilégiés de rendez-vous pour les jeunes, ces équipements sont l'objet d'un entretien régulier par les services techniques, mais la réfection des sols est devenue nécessaire. Cette année, ce sont les sols des city-stades de Saint Maurice les Châteauneuf et Chassigny sous Dun qui ont été rénovés, retrouvant leurs couleurs initiales.



Brionnais Sud Bourgogne distingué comme Territoire de Culture !

Fiers d'être la première intercommunalité de France à recevoir cette distinction !

Nos actions ayant renforcé le rayonnement et la valorisation du territoire, en garantissant l'accessibilité de la culture au plus grand nombre, la Communauté de communes a été récompensée par la distinction Territoire de Culture !

Sollicité pour sa créativité et son aura, l'artiste Ben est associé à Territoire de Culture. La Communauté de communes s'est ainsi vue remettre une plaque, créée par l'artiste, gage de reconnaissance de sa politique culturelle réelle et engagée. Enfin, des panneaux signalant cette reconnaissance ont été apposés dans les communes d'entrée du territoire Brionnais Sud Bourgogne.

En projet

Piscine de La Clayette : cap sur la modernisation, sans fermeture estivale !

Après 59 saisons estivales, sa réhabilitation est devenue indispensable. Des travaux d'envergure débuteront en fin de saison 2026, avec réouverture en début de saison estivale 2027 ; sauf imprévu, pas de fermeture en été, pour le plus grand plaisir des baigneurs !

Les travaux prévoient la rénovation de l'accueil et des vestiaires, des bassins sportifs et d'apprentissage, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la réfection des plages, le remplacement de la pataugeoire par un Splashpad, et

EQUIPEMENTS SPORTIFS



de toboggan par un pentagliss et/ou un nouveau toboggan avec aquafrein. Ces équipements seront plus respectueux de l'environnement, avec reprise complète du système de traitement d'eau, des réseaux et la valorisation du chauf-

fage solaire de l'eau des bassins, pour maîtrise des coûts de fonctionnement et des consommations en eau et énergie.



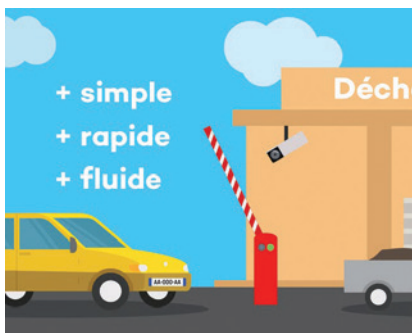
ACTION SOCIALE

Un centre social pour répondre aux besoins des habitants

La Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne s'apprête à ouvrir un tout nouvel espace dédié à la convivialité, la solidarité et la vie locale, prévu pour la mi-octobre. Situé au cœur de Chauffailles, à proximité du Pôle Enfance Jeunesse au 6 rue Louis Martin, ce lieu aura pour ambition de renforcer le lien social et d'offrir des services adaptés aux besoins des habitants.

Le projet a été conçu en concertation avec les habitants, les associations locales et les partenaires institutionnels, dans l'objectif de proposer une large gamme d'activités : ateliers créatifs, soutien scolaire, animations intergénérationnelles, accompagnement administratif, et bien plus encore. Il s'agira d'un lieu inclusif, ouvert à tous, où chacun pourra trouver une écoute attentive et des solutions concrètes à ses préoccupations.

Une réflexion est en cours pour lui donner un nom.



ENVIRONNEMENT

Accès aux déchèteries

un badge obligatoire dès janvier 2026

L'accès aux déchèteries sera réservé aux détenteurs d'un badge. Pas de fermeture pendant les travaux, mais il est souhaitable de limiter les apports.

L'accès sera réservé aux seuls habitants du territoire, permettant aussi de fluidifier la circulation et faciliter l'accueil des professionnels.

Les travaux commenceront en septembre sur la voirie puis des barrières et un lecteur de badge seront installés. Les sites seront équipés de vidéoprotection pour enrayer le vandalisme et protéger les agents de comportements inappropriés.

Un badge nominatif sera transmis par courrier aux usagers en décembre.

CULTURE



Une BD créée par ses habitants, avec pour décor le Brionnais, pour faire parler du Brionnais

Cette bande dessinée s'est tissée au fil de 28 rencontres dans les communes de Brionnais Sud Bourgogne, et ont rassemblé plus de 130 habitants.

Alexandre NESME, illustrateur, et Hervé LOISELET, scénariste, sont venus rencontrer les habitants et glaner anecdotes, lieux, traditions, personnages, histoires et légendes à propos du territoire. Les élèves de 3^{ème} des collèges de La Clayette et Chauffailles ont réalisé une planche illustrée, avec le soutien de l'illustrateur et des enseignants.

Cette BD relate l'histoire d'une famille lyonnaise qui s'installe à Amanzé. Pour briser la résistance au changement des enfants, le père, Frédéric, confie à ses amis d'enfance une mission : balader ses enfants dans le Brionnais pour les ouvrir à ses nombreux atouts : richesses humaines, nature préservée, patrimoine et tant d'autres !

Publication en décembre 2025, ne ratez pas la sortie de cette BD originale !

Dossiers

L'engagement de Brionnais Sud Bourgogne en faveur de la transition écologique

La transition écologique est au cœur des préoccupations et des projets, dans tous les domaines de compétences de la Communauté de communes.



Des équipements sportifs plus vertueux

Installation à Chauffailles et renouvellement à La Clayette de nappes solaires

Les moquettes solaires chauffent l'eau des bassins grâce à l'énergie solaire, offrant une zone maximisée pour la capture de l'énergie solaire, avec une efficacité de chauffage plus élevée et une réduction des coûts.

Passage à la fibre végétale pour la filtration de l'eau à la piscine de Chauffailles

Le procédé utilise un matériau filtrant à base de fibres de cellulose, extraites du bois. La fibre végétale est non cancérigène, sans danger pour les opérateurs, biodégradable, et évite l'accumulation de boues dans les stations d'épuration pour un rejet plus propre dans les cours d'eau. Elle a une durée de vie prolongée, réduisant les coûts de remplacement et d'exploitation, ainsi que la consommation d'eau et d'électricité. À la piscine de Chauffailles, ce système vient d'être intégré, ainsi qu'à la piscine de La Clayette lors de sa rénovation prévue en 2026.

Passage de l'éclairage en LED au gymnase de La Clayette

Moins gourmandes en énergie que des ampoules classiques, avec une durée de vie bien plus importante, les LED permettent des économies d'énergie.

Le développement des mobilités douces

Le schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA)

Réalisé par le cabinet IMMERGIS, le SDMA est un plan visant à favoriser les modes de déplacement non motorisés (marche, vélo, VAE) par la mise en place d'aménagements adaptés, d'actions de sensibilisation et de services vélos, et de mieux connecter les itinéraires cyclables et piétons, en facilitant leur usage au quotidien ; les travaux sont en cours sur la liaison Baudemont-La Clayette ; autres itinéraires à l'étude : le long du lac à La Clayette, La Clayette - accès gare, Varennes-La Clayette, ZAC Chauffailles, Chauffailles - Saint Igny de Roche.

Aide au covoiturage avec BlablacarDaily

La Communauté de communes favorise le développement du covoiturage par une campagne d'incitation financière via l'application BlablacarDaily (voir page 9).

La prévention et la réduction des déchets

La prévention des déchets vise à réduire leur production à la source. Un agent dédié a été recruté et a mené plusieurs actions : installation de 12 sites de compostage collectif, promotion du compostage individuel, animations sur le tri dans les écoles, présence mensuelle sur les marchés de La Clayette et Chauffailles, participation à la Semaine de réduction des déchets, création

de repair cafés, et organisation d'une journée de sensibilisation au tri à Intermarché Chauffailles.

Le compostage permet de réduire les ordures ménagères et les déchets verts tout en préservant l'environnement. Il sert aussi d'engrais naturel en améliorant la qualité des sols. Brionnais Sud Bourgogne développe trois formes de compostage : le compostage individuel ; relance des campagnes, suivi des foyers équipés, vente de composteurs lancée en 2024 ; le compostage pour gros producteurs : après un test concluant au collège Mermoz en 2023, de nouvelles installations ont suivi en 2024 ; le compostage collectif : déploiement renforcé en 2024 pour les foyers sans espace personnel, avec l'appui du SMEVOM.

La redevance incitative

Brionnais Sud Bourgogne prévoit de mettre en place une tarification incitative des déchets d'ici 2027/2028. Ce système fera payer les usagers en fonction du volume de déchets produits, afin de les encourager au tri, tout en conservant une part fixe minimale.

Les ordures ménagères seront collectées via des points d'apport volontaire, dont l'emplacement sera défini avec les communes. Ces points, équipés de trappes calibrées, permettront une facturation individualisée basée sur le

volume déposé, sans pesée, grâce au badge déjà utilisé pour les déchèteries. Une phase test est prévue en 2027 avant la mise en service en 2028. Le service déchets assurera un accompagnement et une communication régulière.

La transition écologique dans les projets à vocation économique

Travaux de la ZAC de la Gare à Baudemont

Une attention particulière est portée à la préservation de la biodiversité et de l'environnement, notamment à travers des aménagements durables : parkings perméables, noues paysagères pour l'eau de pluie, haies bocagères, réutilisation des déchets de chantier et création d'une liaison douce entre la ZAC de la Gare et Baudemont.

Le PLUi

Le PLUi récemment adopté encourage une gestion vertueuse du foncier : utilisation des terrains non bâtis ("dents creuses"), densification des zones urbanisées, limitation de l'extension sur les terres agricoles et valorisation des logements vacants.

Au niveau de l'habitat

Côté habitat, un programme de rénovation énergétique sera lancé dans le cadre du Pacte Territorial de France Rénov'. Des permanences d'information sont assurées deux fois par mois par Habitat 71 : le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois : à Chauffailles de 9h à 12h au 1^{er} étage du 4 rue Elie Maurette et à La Clayette de 13h30 à 16h30 au 8 place de la mairie, sur rendez-vous en téléphonant au 03.85.39.30.70.

Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial, à l'échelle du Pays

Les 3 Communautés de communes du Brionnais (Marcigny, Semur-en-Brionnais et Brionnais Sud Bourgogne) ont décidé de s'engager dans un Contrat d'Objectif Territorial (COT) porté par le Pays Charolais-Brionnais. Un COT est un contrat passé avec l'ADEME (l'Agence de la Transition Ecologique) pour accompagner une collectivité dans sa politique de transition écologique pendant 4 ans.

Bien qu'il soit porté par le Pays Charolais-Brionnais, les démarches et plans d'actions sont réalisés au niveau des Communautés de communes. Les 3 collectivités ont souhaité mener cette démarche ensemble, avec une politique de transition écologique et énergétique commune, l'idée étant d'enrichir les programmes existants et d'apporter de nouvelles idées et actions dans nos territoires.

PLUi : quels changements ?

Le PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Elaboré à l'échelle des 29 communes de Brionnais Sud Bourgogne, le PLUi est un projet global d'aménagement du territoire qui fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Depuis le 1^{er} juillet, les règles en matière d'urbanisation ont changé : le PLUi remplace les anciens Plan d'Occupation des Sols (POS), le Règlement National d'Urbanisme (RNU), les cartes communales ou PLU en vigueur sur votre commune.

Les maires continuent de signer des permis de construire, et ce sont les services du PETR du Pays Charolais Brionnais qui les instruisent.

Le PLUi, pour quoi faire ?

- Réfléchir l'aménagement du territoire à une échelle pertinente pour l'implantation de quartiers futurs, la création de liaisons piétonnes et cyclables, la préservation des espaces naturels.
- Intégrer dans un document réglementaire les objectifs communaux et communautaires en matière de développement économique, habitat, transition énergétique, développement durable, mobilité, paysage et patrimoine.
- Introduire une équité de traitement entre les habitants avec des règles communes, valorisant nos territoires et identités.
- Réaliser des économies d'échelle en mutualisant les moyens.

Le PLUi est une vision de projet à long terme et un outil de gestion sur des thématiques qui nous concernent au quotidien : quels aménagements piétons pour demain ? Quelle préservation de notre bocage ? Quel devenir pour l'ancienne grange du hameau voisin ? Quels aménagements pour accueillir de nouvelles entreprises ?

Quelles sont les différentes zones d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le PLUi est découpé en différentes zones, avec des règles applicables à chacune :

- **Les zones urbaines (U)** : déjà équipées et urbanisées. L'équipement de réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir les constructions nouvelles.
- **Les zones à urbaniser (AU)** : zones à caractère naturel destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises.
- **Les zones agricoles (A)** : réservées aux activités agricoles et au logement des seuls agriculteurs.
- **Les zones naturelles (N)** : préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

Le permis de construire et le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est indissociable du permis de construire et de la déclaration préalable de travaux. Vos projets décrits dans ces autorisations d'urbanisme doivent être conformes aux documents d'urbanisme de votre commune. Il faut impérativement prendre connaissance du règlement et des cartes graphiques du PLU avant de déposer votre demande.

Déposer votre dossier en ligne via le code-barres ci-contre ou avec l'adresse :



<https://paray-le-monial.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Partenaire>

Quelle demande effectuer pour vos travaux ?



<https://www.brionnaissudbourgogne.fr/urbanisme-et-plui/urbanisme-et-plui-40.html>

Reportage

Portrait de deux bénévoles au cœur du réseau des bibliothèques et du Festival Saperli'poètes

A une période où l'implication dans la vie publique recule et l'engagement dans le bénévolat se raréfie, 2 bénévoles du réseau des bibliothèques témoignent....



Sylvie LUCHINI



Marie-Claude PIRAT

Sylvie et Marie-Claude : deux engagements inspirants qui font écho à l'esprit de solidarité et de proximité qui anime le réseau des bibliothèques communautaires de Brionnais Sud Bourgogne.

Une vie de liens :
Sylvie, bénévole au grand cœur

Parisienne, Sylvie LUCHINI s'installe à La Clayette, après une carrière au sein d'un service ressources humaines, ponctuée de missions bénévoles : aide scolaire, alphabétisation, visites en hôpital et prison... En retraite, elle poursuit le bénévolat, recherchant le contact humain, à développer sa créativité et à être utile, au GRS à La Clayette. Puis son attrait pour la lecture la conduit à la Médiathèque de La Clayette, où elle devient bénévole il y a maintenant 5 ans au sein du réseau des bibliothèques : accueil des lecteurs et des scolaires, décoration, participation aux ateliers créatifs (fashion week, origami...), aide pour le festival Saperli'poètes... Ses plus beaux souvenirs : sa rencontre avec le poète Diofel, au festival de mai dernier : *"ses poèmes en slam m'ont touchée en plein cœur"*, sourit Sylvie, émue aux larmes, mais aussi ceux en tant que conteuse avec les enfants, qui l'émeuvent par tant de spontanéité et d'affection. Et de conclure par une citation de Gandhi : *"n'oubliez pas que vous avez 2 mains, une pour vous aider vous-même, l'autre pour aider les autres"*.

Lecture, entraide et engagement :
le parcours inspirant de Marie-Claude

Enseignante à La Clayette en retraite, Marie-Claude PIRAT s'est investie comme bénévole dans le réseau des bibliothèques il y a 24 ans. Elle y consacre 3 à 4 demi-journées par mois : accueil, prêt, rangement des livres, organisation du festival Saperli'poètes... Passionnée de livres, c'est l'occasion d'échanges et de rencontres enrichissantes, lui permettant de rester active et de créer du lien : *"Je me fais surtout plaisir !"* s'enthousiasme-t-elle. Elle ne tarit pas d'éloges sur le festival Saperli'poètes : *"J'ai eu le plaisir de recevoir à dîner chez moi les artistes du spectacle "Les chèvres en Corrèze", c'est un souvenir inoubliable !"* Son engagement dans les bibliothèques a favorisé la rencontre des bénévoles d'une association dédiée à la lutte contre l'illettrisme, où elle a oeuvré pendant 15 ans : *"ma plus grande satisfaction, c'est de voir cette personne qui fréquente aujourd'hui la bibliothèque, lit et parle parfaitement le français !"* Elle termine en assurant : *"On peut toujours rendre service, quelles que soient nos capacités"*, conclut-elle.

Expression de l'opposition

L'heure du bilan approche et quelques réflexions s'imposent sur ce mandat qui a démarré, rappelons-le, sans programme (il aura fallu attendre 2023 pour lire un projet sous-traité !) :

- La 1^{ère} année s'est soldée par une perte de fonds de roulement de 871 000€ et une trésorerie négative (cf. Direction des Finances Publiques juin 2022).
- La voirie aura été la grande sacrifiée, pendant 3 ans, pour récupérer cette somme.
- Les associations dédiées à l'Enfance Temps Libre (AISL, Ribambelle) ainsi que l'Office du Tourisme ont "explosé", les Vice-Présidents en responsabilité ne les ayant pas suivies et l'emploi des fonds versés par subvention n'ayant

pas été contrôlé ; Aujourd'hui, ils jouent les pompiers à grands frais et avec des embauches à tout va : 17 emplois supplémentaires à temps plein en 18 mois et qui pour les diriger ?

- Le nouveau Siège à Baudemont est déjà trop petit.
- Les déchèteries ne se soucient pas des attentes des administrés et des agents, et vont dépenser un argent fou (560 000€) en 2025 pour le seul contrôle des sites.
- Pour les autres services (piscines, musique, bibliothèques, l'économie, etc.), rien de significatif... comme il fallait s'y attendre, le gymnase de Chauffailles n'a pas été transféré à la Communauté : il reste donc dans son jus. Par contre, la

folle promesse de campagne du Maire de Chauffailles et Présidente de la Communauté, pour un boulodrome couvert semble avoir été abandonné, fort heureusement.

- Une note positive pour finir : le festival "Saperli'poètes" qui fête son dixième anniversaire a pris un bon rythme : le Président en 2015, avec son vice-président à la culture, avait donc vu juste.

En conclusion, il est grand temps que ce mandat se termine et que l'équipe dirigeante soit renouvelée !

Guy Dadolle, conseiller communautaire de Chauffailles.

Le saviez-vous ?



L'Office de Tourisme devient intercommunal

Depuis la fusion des Communautés de communes du Pays Clayettois et du Sud Brionnais en 2017, l'Office de tourisme Sud Brionnais était géré par une association, et subventionné par la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, dans le cadre de sa compétence tourisme, lui permettant ainsi de financer son fonctionnement.

Toutefois, suite aux récentes difficultés rencontrées par l'association, la Communauté de communes a décidé de reprendre en interne la gestion de l'office de tourisme, à compter du 1^{er} juillet, avec la dénomination "Office de Tourisme Intercommunal", et un fonctionnement pour cette saison estivale 2025 identique aux années précédentes.

En selle pour vos trajets domicile-travail !



Vous pouvez profiter de la mise à disposition gratuite d'un vélo à assistance électrique pour vos déplacements domicile-travail, ainsi que d'un accès à un park vélo en gare de Chauffailles ou La Clayette-Baudemont : deux nouveaux services gratuits développés par votre Communauté de communes pour faciliter vos déplacements au quotidien.

Renseignements : mobilite@bsb71.fr

Vous êtes sans solution de mobilité : pensez au covoiturage !

Covoiturez gagnant avec notre partenaire **Blablacar Daily** !

Les Communautés de communes du Charolais Brionnais se sont engagées dans une action commune d'incitation au covoiturage via l'application BlablaCar Daily.

Conducteurs : recevez 1,5 € à 8 € par passager et par trajet. Passagers : vos trajets sont gratuits jusqu'à 40 km (au-delà : 10 à 20 centimes par km).

Incitations valables pour vos trajets de 2 à 80 km effectués depuis OU à destination d'une des Communautés de communes du Charolais Brionnais, jusqu'à épuisement de l'enveloppe financière. Téléchargez gratuitement l'application BlablaCar Daily, renseignez vos trajets quotidiens et covoiturez ! Les transactions financières sont sécurisées.



Étudier dans le Brionnais, c'est désormais possible !

Besoin de suivre vos études supérieures tout en restant dans le Brionnais ? Maintenant, c'est possible !

A partir de la rentrée universitaire 2025, l'Inter'Cow, espace de coworking situé à Baudemont, accueillera le Campus connecté d'Autun - antenne du Brionnais.

Vous avez envie de faire partie de ce projet et d'accompagner nos futurs étudiants ? Nous recherchons des bénévoles disponibles une demi-journée deux fois par mois.

Contactez-nous au 06 43 52 00 71.



Plus d'informations ?
Flashez le QRcode



Le saviez-vous ?

Tous acteurs du Brionnais !

Un projet pour co-construire l'image et l'attractivité du territoire

Les trois Communautés de communes du Brionnais : Semur-en-Brionnais, Marcigny et Brionnais Sud Bourgogne, avec le soutien de Territoires d'Engagement, lancent une démarche collective baptisée "Si on parlait Brionnais ?". L'objectif est de révéler l'identité du territoire, renforcer le sentiment d'appartenance et construire une stratégie touristique locale et partagée.

Cette initiative associe largement habitants, jeunes, élus et acteurs locaux à travers ateliers, récits collectifs et projets concrets. Prochain atelier participatif ouvert aux habitants le 17 septembre prochain de 18h à 20h à l'Inter'Cow à Baudemont. Participation sur inscriptions : voir flyer ci-dessous.



SMEVOM

une nouvelle trajectoire pour mieux gérer nos déchets

Le SMEVOM, syndicat chargé du traitement des ordures ménagères, est à un moment clé. Plusieurs décisions importantes vont marquer son avenir : la fermeture du centre de tri de Digoin, la réorganisation des transferts, et l'adhésion à un groupement pour exploiter l'unité de valorisation énergétique de Bayet. Ces changements auront un impact durable sur son budget.

Les prévisions pour 2025-2035 montrent qu'il faudra ajuster les contributions des membres pour assurer la continuité des services et garder un équilibre financier. Le mode de financement du tri sélectif, notamment avec la refacturation d'une partie des refus de tri, devra être réfléchi pour répartir les coûts de manière juste et préserver les excédents budgétaires.

À partir de 2030, le traitement des ordures à Bayet devrait permettre de réduire les coûts de 30 % entre 2029 et 2030. Le SMEVOM devra faire preuve de responsabilité et d'agilité pour concilier budget, réglementation et environnement, tout en assurant un bon service à ses adhérents.

Dans ce contexte, Brionnais Sud Bourgogne veut anticiper les évolutions à venir en instaurant dès 2027 une tarification incitative. Chacun paiera selon la quantité de déchets qu'il produit. Cela encouragera le tri, réduira les déchets, et permettra de limiter les hausses de tarifs à l'avenir.

Si on parlait Brionnais !

Participez à une **démarche collective pour révéler le territoire et imaginer une stratégie touristique pour le Brionnais**

2 ateliers participatifs ouverts aux habitants :

LE 02 JUILLET 2025,
DE 18H À 20H
AU CENTRE D'ETUDES DES PATRIMOINES A SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

& LE 17 SEPTEMBRE 2025,
DE 18H À 20H
À L'INTERCOW, BAUDEMONT

Une initiative des Communautés de communes

Communauté de communes Semur en Brionnais

Marcigny Communauté de Communes

Brionnais Sud Bourgogne

“ Vous souhaitez partager votre attachement et votre amour du Brionnais ? Alors vous êtes les bienvenus(e)s ! ”

Participation sur inscriptions :
Communauté de communes de Semur-en-Brionnais / 03 85 25 86 47
frederic@ccsemur.fr

DÉMARCHE SOUTENUE PAR LE PROGRAMME "TERRITOIRES D'ENGAGEMENT" DE L'AGENCE NATIONALE DE COHESION DES TERRITOIRES

A votre service

LIRE, DÉCOUVRIR, CRÉER

Vos bibliothèques vous attendent !

Le réseau des bibliothèques du territoire regroupe 10 bibliothécaires et une soixantaine de bénévoles, offrant des services homogènes sur l'ensemble du territoire. Il comprend 10 établissements (2 médiathèques et 8 bibliothèques), accessibles avec un abonnement unique. Plus de 60 000 documents (livres, CD, DVD, magazines, jeux) sont disponibles à l'emprunt ou en consultation sur place, ainsi que des ressources numériques. Le réseau propose aussi des animations et expositions gratuites pour tous les publics.

Plus de renseignements : www.bibliotheques-en-brionnais.net

MUSIQUE Un apprentissage riche et ouvert à tous

L'école de musique Brionnais Sud Bourgogne propose un enseignement musical accessible à tous les âges grâce à une équipe de 8 professeurs.

Trois parcours sont proposés : éveil musical (4-6 ans), atelier découverte (7-9 ans) et cursus d'études musicales (dès 7 ans). Les élèves peuvent pratiquer plusieurs instruments (vents, guitare, percussions) en formation collective : orchestres, ateliers jazz et musique actuelle.

L'année est rythmée par des Masterclass, des rencontres d'artistes et des projets collaboratifs.

Renseignements au 06.31.35.94.92 ou emusique@bsb71.fr.

SÉNIORS Portage de repas un service pour le bien-être des aînés

Pour simplifier votre quotidien ou celui de vos proches dès 60 ans, Brionnais Sud Bourgogne propose un service de portage de repas, livrés à domicile, équilibrés, sains et adaptés aux régimes spécifiques (sans sel, sans sucre...) Faites-vous livrer des repas de qualité, pour plus de confort et de tranquillité !

Renseignements et contact au 07 85 59 77 45 ou par mail : portagederepas@bsb71.fr

PLONGEZ DANS L'ÉTÉ !

Les piscines vous accueillent tous les jours

Horaires du 5 juillet au 31 août 2025 : tous les jours non-stop de 10h30 à 19h

Piscine de Chauffailles

Rue Pierre de Coubertin - 03.85.26.00.90
fermeture les lundis 14, 21 et 28 juillet, ainsi que le dimanche 10 août (compétition).

Piscine de La Clayette

Route de Gibles - 03.85.28.00.90
fermeture les lundis 4, 11, 18 et 25 août.

Site internet :

<https://www.brionnaissudbourgogne.fr>

rubrique : [bien vivre ici/sport/](#)

les piscines de La Clayette et Chauffailles

QR code pour plus d'informations



L'INTER'COW :

Bien plus qu'un espace de travail partagé

Besoin de télétravailler pendant vos vacances dans le Brionnais ? Profitez des espaces chaleureux et connectés de l'Inter'Cow à Baudemont. Open space, bureaux fermés, salles de réunion...

Guillaume RAULET – photographe

"Je cherchais à m'implanter sur le territoire, j'ai découvert l'Inter'Cow qui offre la possibilité de participer gratuitement à des ateliers pour monter en compétences sur le numérique. Je peux également organiser mes propres ateliers pour partager mon expertise métier avec d'autres coworkers, afin de faire connaître mon activité."

Valérie LARBOURET – Professio Immo

"Je vais ouvrir mon agence immobilière à Chauffailles ; l'Inter'Cow me permet de rencontrer d'autres porteurs de projets et d'échanger sur nos problématiques, dans un cadre convivial ; les ateliers numériques et l'accompagnement individuel avec une conseillère m'ont aidée à faire le point sur ma stratégie de visibilité en ligne."



Contactez lintercow@bsb71.fr ou Flashez pour plus d'information

ACTION SOCIALE

Fermeture pour congés annuels

Les petites crèches La Ritournelle à Chauffailles et Brin d'éveil à la Clayette : du 4 août au 22 août inclus

Le relais petite enfance : du 4 août au 22 août inclus

Le secteur jeunes : du 4 août au 22 août inclus

Les services administratifs du service Action Sociale : du 11 août au 14 août inclus

Les centres de loisirs de Chauffailles et Croq'loisirs à Colombier : du 11 août au 14 août inclus

La ludothèque : du 4 août au 22 août inclus

Consultez le site internet de la Communauté de communes www.brionnaissudbourgogne.fr



Brionnais
Sud Bourgogne

Contact Brionnais Sud Bourgogne

337 rue des Coquelicots - Zone d'activités de la Gare
BP 51 - 71800 BAUDEMONT

Ouverture au public du lundi au jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h à 18h

03 85 26 52 20 cc@bsb71.fr

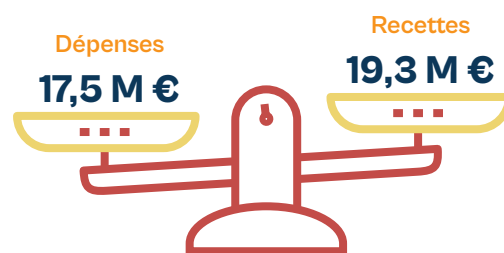


Mieux comprendre...

La situation financière de 2024 a permis de dégager un excédent de 4,1 M € sur le budget général.

Budget prévisionnel 2025

Le 10 avril 2025 a été voté le budget de la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne pour l'année 2025. Un budget dont les taux d'imposition restent inchangés.



ENFANCE ET FAMILLE
Fonctionnement
1 485 291 €
Travaux / aménagement
198 024 €



DECHETS
Fonctionnement
2 416 544 €
Travaux / aménagement
854 472 €



PARC D'ACTIVITE DE LA GARE
Travaux / aménagement
1 200 000 €



INTERCOW DE BAUDEMONT
Fonctionnement
74 772 €
Travaux / aménagement
11 300 €



VOIRIE + OUVRAGES D'ART
Fonctionnement
80 080 €
Travaux / aménagement
1 583 081 €



MOBILITE
Fonctionnement
56 790 €
Travaux / aménagement
123 025 €



CULTURE
Fonctionnement
774 473 €
Travaux / aménagement
37 018 €



DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
Fonctionnement
83 672 €
Travaux / aménagement
173 659 €



EQUIPEMENTS SPORTIFS
Fonctionnement
402 818 €
Travaux / aménagement
524 502 €



PORTAGE DE REPAS
Fonctionnement
207 551 €



TOURISME
Fonctionnement
229 606 €
Travaux / aménagement
56 000 €



URBANISME - HABITAT
Fonctionnement
133 150 €
Travaux / aménagement
170 120 €



SERVICE DEPARTEMENT D'INCENDIE ET DE SECOURS
Fonctionnement
549 705 €

87 agents travaillent au sein de BSB

Dont 6 sont mis à disposition par d'autres collectivités et 1 par le ministère de l'Education nationale

Les agents sont répartis sur 16 sites différents :

- Le siège à Baudemont avec les services transversaux (comptabilité, RH, juridique, communication, administration générale)
- L'espace de Coworking
- Le centre de loisirs de Chauffailles
- Le centre de loisirs de Colombier en Brionnais
- La petite-crèche de Chauffailles
- La petite-crèche de La Clayette
- La déchèterie de Chauffailles
- La déchèterie de La Clayette
- La médiathèque de Chauffailles
- La médiathèque de La Clayette
- Les bibliothèques rurales (sur 8 communes)
- L'école de musique de Chauffailles
- L'école de musique de La Clayette
- Le service technique
- L'Office de tourisme de La Clayette
- L'Office de tourisme de Chauffailles

Et en période estivale :

- Une trentaine de saisonniers intervient au sein des piscines intercommunales de Chauffailles et La Clayette
- Une trentaine d'animateurs saisonniers est aussi recrutée pour assurer l'encadrement nécessaire dans les centres de loisirs, sur juillet et août
- Deux saisonniers pour les Offices de tourisme.